

FICHE 1 : JEUNE JUGE/ARBITRE/JEUNE COACH

L'élève du collège ou du lycée a la possibilité de suivre une formation afin de pouvoir officier au sein des rencontres sportives, de s'engager dans la vie associative et ce, dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

Les compétences attendues se trouvent dans le livret jeune juge/jeune arbitre et jeune coach de chaque activité

Devenir Jeune juge/jeune arbitre c'est :

- apprendre à faire des choix et s'y tenir,
- appréhender très vite une situation,
- mesurer les conséquences de ses actes,
- acquérir au cours de sa formation les connaissances et les compétences inhérentes aux différents rôles sociaux nécessaires aux exigences de l'activité (arbitre, juge, chronométreur, starter, table de marque...),
- prendre et assumer des responsabilités.

Ce rôle est maintenant valorisé par la possibilité offerte aux jeunes lycéens de s'inscrire à l'option facultative EPS au baccalauréat général et au baccalauréat professionnel dont les conditions de mises en œuvre sont les suivantes :

La circulaire n°2012-093 du 08 juin 2012 précise que « *les jeunes officiels certifiés au niveau national ou international... peuvent valider un enseignement facultatif ponctuel à l'identique des sportifs de haut niveau. Les listes des candidats concernés sont proposées par les fédérations sportives scolaires* ».

La création d'une unité facultative d'EPS pour le baccalauréat professionnel : « *...les candidats scolaires des établissements publics et privés engagés à haut niveau dans le cadre du sport scolaire, lauréats des podiums nationaux et jeunes officiels certifiés de niveau national ou international* » valident automatiquement la note de 16/20. L'entretien sur 4 points est obligatoire pour pouvoir bénéficier d'une note, toute absence à l'entretien empêchant de bénéficier d'une note (arrêté du 07/07/15 et BO n°32 du 03/09/15).

En conséquence :

- l'évaluation rend compte des compétences acquises du jeune juge/jeune arbitre aux différents niveaux de certification (départementale, académique, nationale, internationale). Cela suppose la mise en place d'une cohérence et d'une progression dans la formation,
- pour prétendre aux 16 points de l'enseignement facultatif ponctuel, le jeune doit avoir officié et obtenu sa certification durant sa « scolarité en classe de seconde ou première de lycée d'enseignement général et technologique » (ainsi que pour la voie du lycée professionnel) à l'occasion d'un championnat de France UNSS (*circulaire n° 2013-131 du 28-8-2013*),

La validation d'un niveau national du jeune juge/jeune arbitre doit au minimum correspondre au niveau 5 de compétence exigé dans le cadre de l'enseignement facultatif au baccalauréat EPS.

Une fiche d'évaluation harmonise l'ensemble des activités sportives. Une moyenne de 16/20 (théorie et pratique) permet d'acquérir la certification nationale sur un championnat de France.

Cette formation est assurée au sein de chaque AS.

Un livret spécifique par activité est dédié à cette formation. Il est téléchargeable sur le site www.unss.org

Devenir Jeune coach :

Il se définit comme un élève licencié à l'UNSS qui adopte une attitude respectueuse, loyale, constructive et citoyenne pour gérer un groupe. Il témoigne d'une bonne connaissance de l'activité et des règles qui la régissent :

- Avant, il doit,
- Pendant, il doit,
- A la mi-temps ou lors d'un temps mort, il doit,
- Après, il doit,

Des propositions plus exhaustives se trouvent dans le livret jeune juge/jeune arbitre de chaque activité

Pour les sports collectifs le jeune coach est obligatoire et non compétiteur. Il officie seul ou en binôme et doit être identifié. Il se rajoute donc à la composition de l'équipe.

Pour les sports individuels, le jeune coach est obligatoire et compétiteur (il peut être compétiteur ou pas selon la composition initiale de l'équipe et du format de compétition), il est intégré à l'équipe et doit être identifié

Pour le sport partagé, le jeune coach est obligatoire et non compétiteur. Il se rajoute donc à la composition de l'équipe et doit être repéré

Une équipe sans jeune coach sera déclassée

Le jeune coach est reconnaissable par un **tee-shirt de couleur orange** dans toutes les compétitions nationales de l'UNSS.